

APPEL D'OFFRES

**PRESTATIONS DE RESTAURATION - TRAITEUR
DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021 (CONVENT)
DU GRAND ORIENT DE FRANCE
2 LOTS**

Réf avis : REST-01-2021

Date de parution de l'avis : lundi 19 avril 2021

Donneur d'ordre :

GRAND ORIENT DE FRANCE
16 rue Cadet
75009 PARIS

Objet du marché :

- Prestations de restauration de l'Assemblée Générale 2021 (CONVENT) du Grand Orient de France

Lieu :

ARENA MONTPELLIER – Sud de France
Route de la Foire
34470 PEROLS

Dates :

- **Assemblée Générale :**
Du lundi 25 octobre 2021 au samedi 30 octobre 2021

LOT 1 : RESTAURATION TRAITEUR CONVENT 2021

CAHIER DES CHARGES

TARIF ET COMPOSITION DES MENUS

1) Tarifs des menus :

Les entreprises candidates proposeront plusieurs menus pour chaque jour **sur une base tarifaire maximale de :**

- **19 € TTC** par convive pour le buffet
- **23 € TTC** par convive pour les repas servis à table

2) Composition du menu :

- Entrée
- Plat
- Dessert
- Café
- **0,25 cl** de vin par personne
- **0,25 cl** d'eau minérale plate ou gazeuse par personne, en sus de la fourniture d'eau en carafe à volonté

HORAIRES DES PRESTATIONS

1) Buffets :

- Déjeuner : de 11h30 à 14h

2) Repas servis à table :

- Déjeuner : de 12h30 à 14h ou de 13h à 14h30 suivant la fin des séances plénières (jeudi et vendredi), soit une amplitude de 12h30 à 14h30 pour un service de 1h30.

FRAIS ANNEXES INCLUS DANS LA PRESTATION

1) Art de la table

- Linge : nappage en tissu blanc – serviettes en papier jetable aspect tissu couleur à déterminer
- Vaisselle et couverts

2) Déchets :

- Le restaurateur devra se charger de l'évacuation de tous ses déchets.

3) Frais annexes :

- Les frais annexes non prévus dans le devis seront à la charge du restaurateur.

CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES – CONDITIONS IMPÉRATIVES

L'entreprise mettra à disposition un personnel qualifié pour assurer les prestations convenues au cahier des charges selon prestation détaillée jointe.

Il est expressément convenu que le personnel supplémentaire déployé pour les déjeuners en salles dédiées ne fera l'objet d'aucune facturation supplémentaire.

LOT 1 : RESTAURATION TRAITEUR CONVENT 2021 PLANNING ET VOLUMES

PLANNING PREVISIONNEL RESTAURATION CONVENT MONTPELLIER 2021				
NOM DE LA SALLE	Catégorie de repas	total/jour / salle	prix unitaire TTC	prix global TTC
Lundi 25 octobre 2021				
Centre de Conférence Salle G	Buffet	36	19,00 €	684,00 €
Salle de restauration principale	Buffet	37	19,00 €	703,00 €
TOTAL 25/10/2021		73	19,00 €	1 387,00 €
Mardi 26 octobre 2021				
Salle ARENA niveau 1	Buffet	13	19,00 €	247,00 €
Centre de Conférence Salle G	Buffet	75	19,00 €	1 425,00 €
Salle de restauration principale	Buffet	56	19,00 €	1 064,00 €
TOTAL 26/10/2021		144	19,00 €	2 736,00 €
Mercredi 27 octobre 2021				
Salle ARENA niveau 1	Buffet	37	19,00 €	703,00 €
Centre de Conférence Salle G	Buffet	97	19,00 €	1 843,00 €
Salle de restauration principale	Buffet	143	19,00 €	2 717,00 €
TOTAL 27/10/2021		277	19,00 €	5 263,00 €
Jeudi 28 octobre 2021				
Salle ARENA niveau 1	Repas	50	23,00 €	1 150,00 €
Centre de Conférence Salle G	Repas	97	23,00 €	2 231,00 €
Salle ARENA Niveau 0,5	Buffet	22	23,00 €	506,00 €
Salle de restauration principale	Repas	1 450	23,00 €	33 350,00 €
TOTAL 28/10/2021		1 619	23,00 €	37 237,00 €
Vendredi 29 octobre 2021				
Salle ARENA niveau 1	Repas	50	23,00 €	1 150,00 €
Centre de Conférence Salle G	Repas	97	23,00 €	2 231,00 €
Salle ARENA Niveau 0,5	Buffet	22	23,00 €	506,00 €
Salle de restauration principale	Repas	1 450	23,00 €	33 350,00 €
TOTAL 29/10/2021		1 619	23,00 €	37 237,00 €
samedi 30 octobre 2021				
Salle de restauration principale	Buffet	119	19,00 €	2 261,00 €
TOTAL 30/10/2021		119	19,00 €	2 261,00 €
TOTAL GENERAL		3 851		86 121,00 €

Pour les besoins du marché, la force majeure est définie comme un événement à caractère insurmontable et irrésistible, résultant d'un fait extérieur à la maîtrise des parties, lequel consiste en un événement ou une série d'événements de nature climatique, pandémique, bactériologique, militaire, politique ou diplomatique.

L'impossibilité matérielle pour l'organisateur, résultant de la force majeure ou d'une décision politique ou d'une situation sanitaire, de réaliser l'évènement tel que décrit dans l'appel d'offres entraînera son annulation pour l'année 2021 avec report du marché aux mêmes conditions de volume et de tarifs sur l'année 2022.

Le planning et les volumes définitifs seront communiqués au plus tard 72h avant le début de la manifestation.

LOT 2 : LOCATION TABLES ET CHAISES

- Location de 165 tables rondes de 10 personnes :
 - 145 tables de 10 personnes dans la salle de restauration principale
 - 5 tables de 10 personnes dans la salle Flaubert
 - 3 tables de 8 personnes dans la salle Corneille A
 - 3 tables de 8 personnes dans la salle Corneille B
 - 2 tables de 10 personnes dans la salle Fontenelle
 - 2 tables de 10 personnes dans la salle Hugo
 - 2 tables de 10 personnes dans la salle Leblanc
 - 3 tables de 8 personnes sous la verrière

- Location de 1.620 chaises assorties

Pour les besoins du marché, la force majeure est définie comme un événement à caractère insurmontable et irrésistible, résultant d'un fait extérieur à la maîtrise des parties, lequel consiste en un événement ou une série d'événements de nature climatique, pandémique, bactériologique, militaire, politique ou diplomatique.

L'impossibilité matérielle pour l'organisateur, résultant de la force majeure ou d'une décision politique ou d'une situation sanitaire, de réaliser l'évènement tel que décrit dans l'appel d'offres entraînera son annulation pour l'année 2021 avec report du marché aux mêmes conditions de volume et de tarifs sur l'année 2022.

Le planning et les volumes définitifs seront communiqués au plus tard 7 jours avant le début de la manifestation.

Afin de pouvoir visiter les lieux, les candidats devront s'inscrire préalablement et au plus tard le 3 mai 2021 par téléphone auprès du secrétariat de la Commission d'Appel d'Offres :

☎ 01 45 23 74 56 ou 01.45.23.74.80

Pour une visite qui aura lieu le 6 mai 2021 à 11h30 sur le site :

**ARENA MONTPELLIER – Sud de France
Route de la Foire
34470 PEROLS**

Les candidats devront adresser leur dossier de candidature sous enveloppe cachetée au plus tard le jeudi 27 mai 2021 à 17h (date et heure de réception au siège social impératives) à :

**Commission d'Appel d'Offres - REST-01-2021
Grand Orient de France
16, rue Cadet
75009 PARIS**

Calendrier :

Jeudi 6 mai 2021 - 11h30 :

- Visite sur place – ARENA de MONTPELLIER
(Sur inscription préalable)

Jeudi 27 mai 2021 - 17h :

- Date limite de réception des offres au siège social

Mardi 1er juin 2021 :

- Examen des offres par la Commission d'Appel d'Offres

Mardi 8 juin 2021 :

- Dialogue compétitif 1 sur convocation individuelle

Mardi 15 juin 2021 :

- Dialogue compétitif 2 sur convocation individuelle

Vendredi 25 juin 2021 :

- Attribution du marché par le Conseil de l'Ordre du GODF

IMPORTANT – SOUS PEINE D'IRRECEVABILITÉ
Le dossier de candidature devra comprendre deux plis cachetés :

Une première enveloppe cachetée dénommée
DOSSIER ADMINISTRATIF – REF REST-01-2021 comprenant :

- Une lettre de candidature,
- Une courte note faisant état de l'expérience de l'entreprise et comprenant les références dans le domaine concerné,
- Une attestation sur l'honneur par laquelle le candidat ou le représentant légal de l'entreprise atteste :
 - qu'il n'appartient pas ou qu'il n'a pas appartenu, qu'il ne collabore pas ou n'a pas collaboré, de fait ou de droit, à une association ou à un groupement appelant à la discrimination, à la haine, à la violence envers une personne ou un groupe de personnes en prétextant de leur origine, leur appartenance à une ethnie ou à une religion déterminée et qui propagerait des idées et des théories tendant à justifier ou à encourager cette discrimination, cette haine, cette violence,
 - qu'il n'appartient pas ou qu'il n'a pas appartenu, qu'il ne collabore pas ou qu'il n'a pas collaboré de fait ou de droit à une association ou un groupement conduisant directement ou indirectement à détruire, à déstabiliser ou à aliéner l'être humain.
 - que les dirigeants de la société candidate ne font ou n'ont pas fait l'objet de poursuites judiciaires à titre personnel.

Pour les candidats, personnes morales, cette attestation sur l'honneur est signée par leur représentant légal et certifie en outre que toutes les personnes qui seraient appelées à concourir à l'exécution du marché remplissent ces trois conditions.

- Une attestation sur l'honneur par laquelle le candidat ou le représentant légal de l'entreprise atteste :
 - qu'il n'a aucun lien quelconque avec les instances de l'Obéissance tels que :
 - pour les personnes physiques, les candidats qui seraient dignitaires en exercice (membres du Conseil de l'Ordre, de l'Instance Nationale de Solidarité maçonnique, de la Chambre Suprême de Justice Maçonnique) ou descendus de charge depuis moins de trois ans,
 - pour les personnes morales, les candidats dont un dignitaire en exercice ou descendu de charge depuis moins de trois ans aurait une participation, même minoritaire, au sein de l'entreprise,
 - pour les personnes physiques et morales, les candidats présentant un lien familial ou professionnel direct avec un dignitaire en exercice ou descendu de charge depuis moins de trois ans.
 - qu'il n'a aucun lien familial ou professionnel direct avec un membre du personnel du Grand Orient de France ou de ses structures associées.
- Une déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat indique qu'il est en règle avec ses obligations fiscales, sociales, sanitaires et vis-à-vis de la réglementation du travail et qu'il ne fait l'objet d'aucune procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, ou, pour les personnes physiques, de faillite personnelle,

- Une déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat indique qu'il considérera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer toute information ou donnée dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du présent contrat et lors de sa réalisation ; pour l'application de la présente clause, le prestataire répond de ses salariés comme de lui-même.
- Une attestation par laquelle, dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (RGPD).
- Une attestation adéquate des administrations compétentes (Trésor Public, URSSAF, agrément sanitaire) datant de moins de six mois,
- Les comptes annuels détaillés, avec les annexes et les rapports des Commissaires aux Comptes ou des experts-comptables relatifs aux trois derniers exercices écoulés.

**Une deuxième enveloppe cachetée dénommée
OFFRE CHIFFRÉE REF REST-01-2021 comprenant :**

- **L'offre chiffrée TTC (intégrant une présomption de visite sur place)** dans laquelle le candidat répond point par point aux spécifications du cahier des charges ci-dessus (propositions de menus par jour) et les conditions du marché sont réputées acceptées.

***Ne pas envoyer de formulaires « DC » :
il ne s'agit pas d'un marché public.***